
1 Introduction

2 Analyse des dangers : actonetechniquevwr

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acétone

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	Emilla – Analyse des dangers du produit actonetechniquevwr
-------	--

Company	VWR International SAS
---------	-----------------------

Date	2026-07-06
------	------------

Version	Rev0
---------	------

Auteur	Emilia 0.7.1
--------	--------------



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **actonetechniquevwr**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : actonetechniquevwr

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **actonetechniquevwr**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	VWR International SAS
État physique	liquide
Forme	-
pH	5-6
Usage	Réactif chimique à usage général
Date FDS	2023-12-21

La FDS date du 2023-12-21. Elle a donc 2 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

EmillA a identifié les erreurs de classification potentielles suivantes dans la FDS :

- La substance Acétone devrait être classée H225 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance Acétone devrait être classée H319 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA
- La substance Acétone devrait être classée H336 selon les dernières classifications harmonisées publiées par l'ECHA

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable



Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- **H225** Liquide et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.

- **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence :

- **P210** P210
- **P243** Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- **P304+P340** EN CAS D'INHALATION:
- **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- **P312** P312
- **P403+P235** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Transport :

- ADR : 3
- RID : 3
- ADN : pas disponible
- IMDG : 3
- IATA : 3
- UN : 1090

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement la zone contaminée à l'eau courante.

eyes : Rincer abondamment les yeux avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées. Continuer à rincer jusqu'à ce que l'irritation disparaisse.

ingestion : Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou présente des crampes, ne rien lui faire ingurgiter. Appeler un centre antipoison.

inhalation : Transporter la victime à l'air libre. La maintenir dans une position confortable pour respirer. La garder au chaud et au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acétone

Identification

- N° CAS : 67-64-1
- N° EINECS : 200-662-2

Concentration :from 0.0 to 0.0

Dangers :

- **H225** Liquide et vapeurs très inflammables.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 246.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 594.0 - VLE-15min (ppm) : 492.0 - VLE-15min (mg/m ³) : 1187.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHE Octobre 2018 **Fiche n°3 - Acétone** Fiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à « Acétone » avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales. [En savoir plus](#)

Généralités

Caractéristiques

VLEP Mesurage

Incendie - Explosion [1-3, 26-28]

Pathologie - Toxicologie

Réglementation

Recommandations

Bibliographie

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants • Matériau : caoutchouc butyl (pour contacts fréquents) ou CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) (pour contacts brèves). • Épaisseur : 0,75 mm (CR). • Temps de pénétration : < 30 min (CR). • Modèles recommandés : VWR112-2308 (CR).
Yeux	Lunettes / écrans faciaux • Normes : DIN/EN 166 (lunettes avec protections sur les côtés). • Modèle recommandé : VWR111-0432.
Peau	Gants • Matériau : caoutchouc butyl (pour contacts fréquents) ou CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) (pour contacts brèves). • Épaisseur : 0,75 mm (CR). • Temps de pénétration : < 30 min (CR). • Modèles recommandés : VWR112-2308 (CR).
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Type : non précisé dans le texte, mais mentionné « appareil respiratoire autonome » pour les secouristes. • Utilisation : à porter lors de manipulations à découvert ou en présence de vapeurs.
Corps	Vêtements de protection / combinaisons • Matériau : non précisé, mais mentionné « vêtements de protection appropriés »

ZONES À PROTÉGER

MESURES À ENVISAGER

avec marquage CE, incluant un numéro de contrôle à quatre chiffres ». • Utilisation : à porter lors de la manipulation de substances chimiques.

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. - Utiliser l'équipement de protection individuel requis. - Utiliser une hotte aspirante (laboratoire). - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. - Éviter de respirer les vapeurs. - Éviter tout contact avec les yeux et la peau. - Mesures de prévention des incendies (à prévoir avant d'ouvrir l'emballage). - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. - Ne pas jeter les résidus à l'égout. - Recueillir le produit répandu. - Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. - Fournir une douche oculaire et marquer clairement leur emplacement.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Température de stockage recommandée : 15–25 °C - Classe de stockage : 3 - Conservation : - Conserver le récipient bien fermé. - Stocker dans un endroit bien ventilé. - Tenir à l'écart de toute source de chaleur (ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. - Protéger du rayonnement solaire. - Matériel adéquat pour récipients/installations : - Verre - Polyéthylène haute densité (HDPE) - Acier inoxydable
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Réactif chimique à usage général